

ARRÊTÉ N°143/2022/ST

Objet : Fermeture provisoire du parc de jeux du château d'eau
Prolongation de l'arrêté n°135/2022/ST

Le Maire de la Commune de Marguerittes (Gard),
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les travaux de rénovation du parc de jeux du château d'eau rue de la Travette à 30320 Marguerittes,
Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires afin d'assurer la sécurité des usagers.

ARRÊTE

Article 1er : Le parc de jeux du château d'eau rue de la Travette à 30320 Marguerittes sera fermé du 19/09/2022 au 23/09/2022 inclus.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

A Marguerittes, le dix-neuf septembre deux mille vingt-deux.

Pour le Maire et par délégation,
M. Bernard CHANTRIER



Adjoint délégué aux travaux et équipements publics